# CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE FORET DOMANIALE DE SENART

## Bulletin n°10 /octobre 2026
## A quoi sert la charte ?
## Malgré la sécheresse l'exploitation continue imperturbablement...

*Nos bulletins s'adressent au Conseil Départemental 91 qui préside la charte, et à l'ONF qui l'anime. Ils sont publics et disponibles sur le site internet de l'association*

*https://www.montgeron-environnement.fr/category/bulletin-charte-foret-senart/*

Comme chacun a pu le constater, les arbres de la forêt de Sénart ont souffert cet été. Les châtaigniers, les bouleaux, les hêtres sont secs ou ont perdu leurs feuilles. La sécheresse a indéniablement augmenté la mortalité.





Malgré cela et la pression importante de la fréquentation du public, l'ONF poursuit imperturbablement l'exploitation du massif. Les prélèvements annoncés au printemps dernier sont tous réalisés. L'ONF prélève les plus beaux arbres. Les parcelles situées dans les zones sensibles, qui ont pourtant bien identifiées en 2023, ne sont pas épargnées ! Quelle forêt aurons-nous demain ?

Nous dressions déjà en mai 26, avant les canicules, un constat alarmant. En moyenne, sur la période 2014/2024, **l'ONF a vendu à Sénart 3,29 m3/ha/an, ce qui correspond à la quasi-totalité de l'accroissement de bois en bonne santé 3,83 m3/ha/an** (production biologique : 4,5 m3/ha, mortalité : 0,67 m3/ha, étude ONF).





Grumes de chênes secteur de l'Ermitage et secteur de la Faisanderie




Grumes de pins, grumes de chênes et bois énergie Carrefour de Montgeron




Grumes de chênes et bois énergie carrefour de la souche




Grumes de chênes et bois énergie carrefour du Rut



Maison forestière au carrefour de Montgeron : l'ONF, 2 visages

## Nos questions

à Nicolas Méary, vice-président du CD91 en charge de la biodiversité et de la transition écologique, du développement durable, de l'environnement, de la croissance verte et des PNR, et Samia Cartier, conseillère départementale

et à

Juliette Faivre, directrice de l'agence ONF Île-de-France Est

**Cette gestion sylvicole actuelle permet-elle d' « Accompagner l'adaptation de la forêt aux conséquences du changement climatique », objectif affiché de la charte ?**

**Que peut on attendre de la Grande Cause Forêt 2027 pour la forêt urbaine de Sénart?**

**Que peut on attendre de la motion du Conseil Régional d'Ile de France pour la gestion des forêts publiques urbaines et périurbaines pour la forêt urbaine de Sénart ?**